

BRETTEVILLE SUR ODON

Arrondissement de CAEN

Canton de Caen I

Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT SIX
Le 06 février 2026 Le 16 février à 18H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Date d'affichage :
Le 20 février 2026

Etaient présents :

Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,
Mesdames : ASSELINE, BARNAUD, COLLET, DAUSSE, DORÉ,
 FERY, HOCHET, LEFEVRE, RAINE, SANNIER,
Messieurs : BOUFFARD, FAUDOT, LEBOURGEOIS, LE MASSON,
 LESUEUR, MORAND, MORTREUX, RICHET, SAINT-
 MARTIN.

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 25

Absents :

Madame	LOUBET	<i>(excusée pouvoir à S. BOUFFARD)</i>
Madame	MAJDOUBI	
Madame	VIDEAU	<i>(excusée pouvoir à M. ASSELINE)</i>
Monsieur	BRUNEAU	<i>(excusé pouvoir à P. MORTREUX)</i>
Monsieur	DEGUSSEAU	<i>(excusé pouvoir à O. SAINT-MARTIN)</i>
Monsieur	DUTHILLEUL	
Monsieur	SIMON	<i>(excusé pouvoir à X. RICHET)</i>

Xavier RICHET est désigné secrétaire de séance.

OBJET : FINANCES – AFFECTATION DES RESULTATS 2025

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L 2312-1 et 2,

Constatation des résultats de l'exercice 2025 :

✚	Excédent de fonctionnement 2025	545 441, 07 €
	soit un excédent global de fonctionnement de.....	1 214 542, 07 €
✚	Excédent d'investissement 2025.....	214 384, 66 €
	Soit un déficit global d'investissement de	295 351, 29 €

Accusé de réception en préfecture
 014-211401013-20260220-20260102-DE
 Date de télétransmission : 20/02/2026
 Date de réception préfecture : 20/02/2026

Affectation des résultats de l'exercice 2025 au B.P 2026

	<i>Recettes de fonctionnement</i>	
	002- Excédent de fonctionnement reporté	492 127, 00 €
	<i>Recettes d'investissement</i>	
	1068 – Excédent de fonctionnement.....	722 415, 07 €
	<i>Dépenses d'investissement</i>	
	001 Déficit d'investissement.....	295 351, 29 €

Adopté par 20 voix pour et 5 abstentions (Mesdames COLLET et LOUBET, Messieurs BOUFFARD, LEBOURGEOIS et MORAND).

Date de publication : le 20 février 2026

Certifié exact,

Pour extrait conforme,
En Mairie, 20 février 2026

Le Maire :



Patrick LECAPLAIN

Accusé de réception en préfecture
014-211401013-20260220-20260102-DE
Date de télétransmission : 20/02/2026
Date de réception préfecture : 20/02/2026